

sur la voie du redressement et du développement

Le Programme des Nations
Unies pour le développement en
Afrique subsaharienne



Le Bureau régional pour l'Afrique (BRA) du PNUD supervise les activités de coopération pour le développement du Programme dans une vaste région située au sud du Sahara.



Le Bureau régional pour l'Afrique est chargé de superviser 45 programmes d'assistance :

- **42 programmes de pays**
- **1 programme régional (multinational)**
- **1 programme spécial pour la Namibie**
- **1 programme spécial pour les mouvements de libération nationale reconnus par l'Organisation de l'unité africaine (OUA).**

Sur les 42 pays qui bénéficient d'une assistance, 24 sont classés parmi les "pays les moins avancés" (PMA), deux (Angola et Sénégal) sont "assimilés" à des PMA et six seulement ont un produit intérieur brut (PIB) par habitant supérieur à 1 000 dollars E.-U. par an.

Couverture: R. Massey/PNUD



les grands thèmes du programme

La coopération pour le développement du PNUD avec les pays africains comporte un certain nombre de grands thèmes.

Le redressement économique et le développement

Le 1er juin 1986, l'Assemblée générale des Nations Unies en session extraordinaire a adopté le Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique (PANUREDA), 1986-1990. Le PANUREDA accorde la priorité aux réformes économiques, au développement de l'agriculture, à la mise en valeur des ressources humaines et à la mise en place de capacités institutionnelles dans les pays africains. L'appui du BRA/PNUD à ces objectifs prioritaires prend diverses formes.

Programmes pour 1987-1990. La programmation nationale et régionale en cours met l'accent sur les thèmes retenus dans le PANUREDA. Dès 1985-1986, la tendance était au passage progressif vers les projets axés sur le redressement et le développement qui ont des effets plus directs et à plus court terme. En outre, le programme régional approuvé par les gouvernements africains sera principalement consacré à la collaboration multinationale et à la mise en valeur des ressources humaines dans les secteurs suivants :

- alimentation et agriculture ;
- production et gestion, l'accent étant plus particulièrement mis sur la ges-

tion économique et la production de biens et services par les entreprises parapubliques et autres ;

- énergie, eau, transports et communications.

Allocation de ressources supplémentaires. "La participation aux coûts", qui permet à des tiers—donateurs ou bénéficiaires—de verser des contributions, par l'intermédiaire du PNUD, à des projets ou programmes déterminés, a pratiquement triplé entre 1983 et 1986. Le PNUD peut élargir le champ de ce mécanisme de financement.

Le PNUD gère en outre des fonds d'affectation spéciale institués pour aider au redressement économique et au développement de l'Afrique : c'est ainsi que le Gouvernement néerlandais a annoncé une contribution de 12,5 millions de florins destinée, par l'intermédiaire du PNUD, à appuyer les programmes de renforcement de l'administration et de la gestion publique.

Renforcement de la coordination. Le PNUD est en train de mettre en œuvre plusieurs mesures destinées à renforcer les activités de coordination et à aider les pays à tirer le maximum des ressources disponibles. Le mécanisme des tables rondes, qui instaure un cycle continu de consultations, est l'un des principaux moyens de faciliter le suivi au niveau des pays, comme recommandé dans le PANUREDA (voir page 6).

En accord avec la Banque mondiale, le PNUD apporte aussi sa contribution aux réunions de groupes consultatifs organisés par la Banque, pour ce qui est en particulier de la mise en valeur des ressources humaines et des besoins prioritaires d'assistance technique. Le PNUD est aussi disposé à fournir une assistance aux gouvernements intéressés qui ne disposent pas de véritables mécanismes de coordination et de suivi des courants d'aide.

Analyse et programmation nationales de la coopération technique (NaTCAP). Ce mécanisme est destiné à aider les gouvernements intéressés à déterminer comment ils peuvent faire le meilleur usage possible de leurs ressources humaines tout en recensant les besoins prioritaires en matière d'assistance technique. Ce mécanisme aide aussi les gouvernements à coordonner l'assistance technique dont ils bénéficient de diverses sources et de mieux lier cette assistance aux transferts de capitaux et aux programmes de réformes économiques (voir page 6).

Suivi et établissement de rapports. En consultation avec le Directeur général au développement et à la coopération économique internationale de l'ONU et avec le Comité directeur chargé de suivre le PANUREDA, le PNUD et la Banque mondiale, en collaboration avec la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et d'autres organisations et organismes des Nations Unies, ont convenu d'aider le Secrétaire général à suivre les progrès accomplis dans l'application du PANUREDA et à en rendre compte. Le PNUD contribue au financement de la collecte de l'information et de l'établissement des rapports.



E.G. Huff/Agence mondiale

L'ajustement structurel

Le PNUD ne plaide ni ne négocie les ajustements structurels des économies africaines mais il joue un rôle important pour ce qui est d'aider les gouvernements concernés à traverser les différentes phases des réformes économiques. Il fournit des services pour aider les gouvernements à planifier et gérer tant les nouvelles politiques économiques que le processus d'ajustement lui-même. La Guinée-Bissau est un bon exemple à cet égard. Au cours du cycle de programmation 1982-1986, un projet bénéficiant de l'assistance du PNUD et exécuté par le Département de la coopération technique pour le développement (ONU) a permis d'aider le gouvernement de ce pays à établir son premier plan quadriennal de stabilisation et de développement. Le gouvernement entamait ainsi un effort sérieux et soutenu destiné à créer et maintenir les conditions structurelles nécessaires au redressement économique. A ce programme de stabilisation économique, qui a été prorogé jusqu'en 1989, sera adjoint un programme d'ajustement structurel mené en collaboration avec la Banque mondiale. Au cours du cycle 1987-1991, le PNUD continuera d'aider la Guinée-Bissau à renforcer ses capacités de gestion, de contrôle et de coordi-

nation dans le cadre des politiques axées sur l'ajustement et le redressement économique. Les ministères des finances, de la planification et de la coopération internationale, ainsi que la réforme de l'administration, bénéficieront d'une assistance particulière. Le processus des tables rondes et le programme de consultations sectorielles auxquelles il donne lieu permettront en outre de poursuivre les efforts de coordination de l'action du gouvernement avec celle des donateurs concernés, afin de stimuler le redressement économique tout en appliquant des stratégies conformes au programme d'ajustement structurel.

Le PNUD est par ailleurs chargé d'aider les pays à mettre en valeur leurs ressources humaines et à renforcer leurs capacités institutionnelles, afin d'accroître la productivité et l'efficacité dans les secteurs tant public que privé et de réduire les risques de retour à des crises plus profondes ou récurrentes. Le Ghana, le Sénégal, le Zaïre et la Zambie figurent parmi les pays africains qui ont bénéficié de ce type d'assistance technique bien adaptée aux besoins.

L'assistance fournie ces dernières années au Zaïre par le PNUD et le Département de la coopération techni-

que pour le développement (ONU) a permis de former près de 800 spécialistes nationaux chargés d'élaborer, d'analyser et d'évaluer les stratégies de développement et de suivre, gérer et passer en revue leur application. Le personnel national a été doté des instruments et compétences nécessaires dans les domaines statistique et financier pour établir les comptes de la nation, prévoir les tendances économiques et surveiller les indicateurs macro-économiques. Les responsables nouvellement formés ont aidé à établir le premier plan quinquennal du pays ainsi que ses programmes d'investissements publics et d'ajustement. Dans un ensemble cohérent de mesures d'appui, des études financées par le PNUD et directement liées à l'ajustement structurel ont permis un certain nombre d'améliorations touchant la réforme de la fonction publique, la gestion des entreprises publiques et les services statistiques.

Promouvoir l'entreprise privée

Le Mécanisme d'élaboration des projets en Afrique a été lancé en mai 1986 pour répondre à l'intérêt croissant manifesté par nombre de pays africains pour le développement du secteur privé. Sous l'égide du PNUD, de la Société financière internationale (SFI) —organe de la Banque mondiale chargé du financement du secteur privé— et de la Banque africaine de développement, ce mécanisme aide les entrepreneurs africains à élaborer des projets rentables. A partir de Nairobi (Kenya) et Abidjan (Côte d'Ivoire), deux équipes de conseillers aident les entrepreneurs africains à établir des projets d'investissement dont le mon-



tant se situe entre 500 000 et 5 millions de dollars E.-U. et à obtenir leur financement. Géré par la SFI, le mécanisme a démarré avec un budget annuel de 15 millions de dollars E.-U. fourni par les trois organismes de départ et par 12 pays donateurs—Belgique, Canada, Danemark, Etats-Unis, Finlande, France, Italie, Japon, Pays-Bas, République fédérale d'Allemagne, Suède et Suisse—, le Brésil et l'Inde fournissant une assistance technique. Le mécanisme africain a pris modèle sur un mécanisme analogue aux Caraïbes qui, en quatre années, a achevé 38 projets dans 18 pays, créant ainsi 3 000 emplois.

Les Volontaires des Nations Unies

Le programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) a été lancé en 1971 pour fournir aux pays en développement, dans le cadre du volontariat, du personnel technique qualifié pour leurs activités de développement. Ce programme favorise en outre la participation effective des jeunes au développement et instaure une collaboration avec les organismes nationaux et régionaux chargés des Services de développement national (SDN). Entre la création du programme en 1971 et le 31 décembre 1986, sur les 4 558 volontaires qui ont effectué des missions, 2 052 (soit 45% environ) ont servi en Afrique.

La tendance au recours aux Volontaires des Nations Unies en Afrique n'a cessé de croître, augmentant de 40% environ en 1985-1986. En décembre 1986, 41 pays de la région accueillaient 597 volontaires, soit près de 53% du nombre total des volontaires en poste dans l'ensemble des pays en développe-

ment. Sur les dix pays qui possèdent à l'heure actuelle le plus grande nombre de postes de volontaires, sept font partie de l'Afrique subsaharienne. On compte 74 volontaires au Botswana, 64 au Niger et 60 en République centrafricaine.

Les volontaires apportent des compétences techniques très diverses. Au Niger par exemple, deux Volontaires des Nations Unies fournissent un appui administratif et technique à un projet de développement intégré dans la région de Bilma, où huit à dix mille personnes vivent totalement coupées du reste du pays par une vaste étendue de dunes de sable, de désert rocailleux et de vallées profondes. Ce projet favorise le développement autonome tandis que le FENU se charge de son côté des infrastructures rurales et des véhicules destinés à transporter les marchandises à destination ou en provenance de la région. Il en est résulté, notamment, une augmentation de la production et des revenus, une meilleure commercialisation du sel et des dattes et un meilleur approvisionnement des boutiques coopératives.

La coopération avec les ONG

Conscient que les organisations non gouvernementales disposent de compétences spéciales susceptibles de contribuer au processus du développement, et de moyens de communication directe avec les communautés locales, le PNUD s'efforce d'instaurer une collaboration active avec les ONG tant locales qu'internationales dans la région.

Un appui a été fourni ou est prévu pour plusieurs activités de développe-

Le personnel du PNUD

Quarante-et-un représentants résidents dirigent autant de bureaux de pays du PNUD en Afrique au sud du Sahara (les Seychelles relèvent du bureau de la Tanzanie). Ces fonctionnaires sont aussi représentants résidents du Programme alimentaire mondial (PAM) et du Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population (FNUAP). Le Secrétaire général de l'ONU les a en outre nommés "coordonnateurs résidents" de toutes les activités opérationnelles pour le développement entreprises par les Nations Unies dans le pays où ils sont en poste. Il existe aussi un bureau de liaison à Addis-Abeba, tenu par les représentants du PNUD auprès de la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et de l'Organisation de l'unité africaine (OUA).

Représentants résidents compris, 1 332 fonctionnaires sont directement au service de la région :

	Administrateurs	Personnel d'appui
Siège	30	35
Bureaux extérieurs :		
recrutement international	188	23
recrutement local	51	1 005
TOTAL	269	1 063



ment rural à petite échelle exécutées par des organisations locales au Bénin, au Burkina Faso, en Guinée, en Guinée-Bissau, au Mali, au Sénégal et au Togo. Le PNUD et les ONG sont aussi partenaires dans plusieurs projets régionaux. Des ONG internationales ont participé avec le PNUD aux consultations spéciales organisées dans le cadre des tables rondes relatives à la Guinée-Bissau, au Rwanda et au Togo. Dans nombre de pays, les ONG et le PNUD se réunissent régulièrement, souvent à l'initiative du représentant résident.

Au Tchad, des consultations pilotes entre le PNUD et OXFAM, tenues dans le cadre de la préparation du programme d'assistance technique financé par le PNUD pour 1987-1991, ont permis d'étudier plusieurs possibilités d'action qui illustrent bien le champ ouvert à la collaboration entre le PNUD et les ONG. Il s'agissait notamment du financement parallèle d'activités de développement étroitement liées, OXFAM mettant en l'occurrence l'accent sur l'action à la base ; du cofinancement de projets qui seraient partiellement exécutés par OXFAM et pour lesquels le PNUD fournirait la structure administrative et financière permettant au gouvernement de gérer le projet en question ; de la sous-traitance par OXFAM de projets financés par le PNUD ; du recours à des experts ou volontaires recrutés par OXFAM pour des projets financés par le PNUD ; et de consultations régulières en vue d'identifier d'autres possibilités de collaboration. Les deux organisations ont convenu d'appliquer ces modalités aux projets dans les domaines suivants : assainissement urbain, développement du cheptel et emploi dans le secteur non structuré de l'économie.

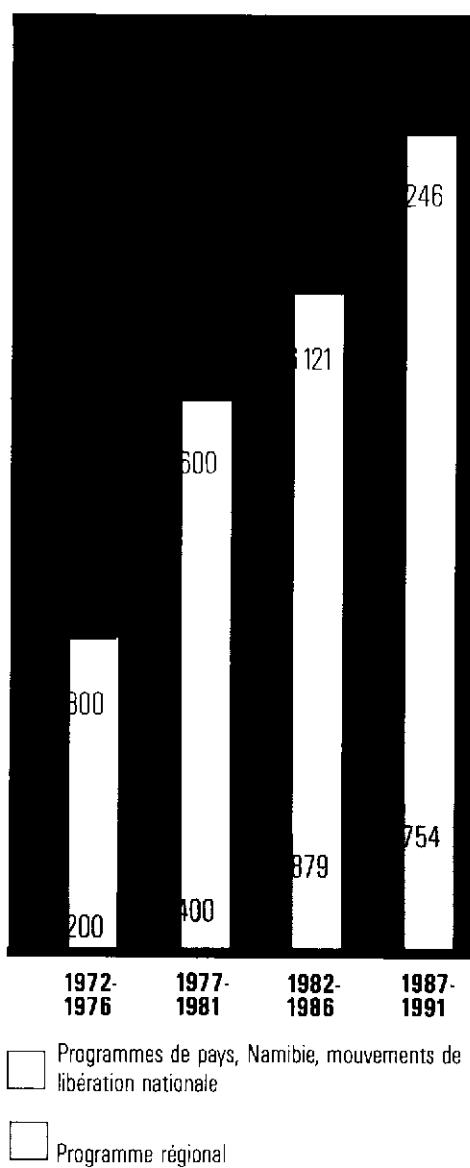
Le Tchad fournit un autre exemple de coopération entre le PNUD et les ONG, à savoir la construction du pont dit "de la musique", qui a permis de rompre l'isolement d'une importante zone agricole du sud du pays. L'ancien pont s'était effondré, coupant l'accès à cette région au plus fort de la crise de sécheresse et de disette. Le projet a été financé par les ONG *Live Aid/Band Aid* et *USA for Africa* et exécuté par le Bureau de l'exécution des projets du PNUD.

La femme et le développement

La pleine participation des femmes aux programmes de coopération technique est jugée essentielle au développement socio-économique des pays africains. Le BRA/PNUD prend grand soin de veiller à ce que les préoccupations des femmes fassent partie intégrante des projets et programmes de pays. Au premier rang de ces préoccupations figurent la réduction de la charge de travail, l'approvisionnement en eau salubre, l'assainissement et l'accès à l'éducation, à la formation et au crédit, en particulier pour les activités agricoles et autres activités créatrices de revenus. En outre, une allocation spéciale de 8 millions de dollars E.-U. a été prélevée sur les fonds du programme régional du Bureau pour l'Afrique afin de financer un ensemble cohérent de projets axés sur l'amélioration de la productivité des femmes dans les zones rurales et dans le secteur non structuré de l'économie. Une collaboration pratique étroite est maintenue avec le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM).

Volume total des programmes du Bureau régional pour l'Afrique par cycle quinquennal de programmation

(\$E.-U.000) (financement au titre des CIP)*



*Le CIP (chiffre indicatif de planification) correspond au montant fixé par le PNUD en ce qui concerne l'assistance à fournir à un pays déterminé pour un cycle quinquennal de programmation.



On peut citer à titre d'exemple le cas du Zimbabwe, où des femmes participent à part entière à un programme pilote auto-assisté de construction de logements peu coûteux, appuyé par le PNUD et le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (HABITAT), qui a permis à 1 400 familles de construire leur logement. Sur un des sites, plus de 40% des bénéficiaires sont des femmes chefs de famille. Axé sur le crédit et sur la formation aux techniques de construction, ce programme a par ailleurs suscité de multiples possibilités de revenus pour les femmes : confection, artisanat, éducation préscolaire, chinage de tissus, tricot, médecine traditionnelle, coiffure, culture et vente de légumes et de fruits et élevage de volailles. Le Zimbabwe participe aussi à un projet par l'intermédiaire duquel le PNUD fait participer les femmes à la mise en place et à l'entretien de services d'approvisionnement en eau et d'hygiène du milieu dans plusieurs pays. Des femmes volontaires, agents de santé, choisies par leurs communautés d'origine, reçoivent dans le cadre du projet une formation et un appui complémentaire afin de promouvoir de meilleures pratiques sanitaires dans leurs villages.

Action liée aux situations d'urgence

Le PNUD a appuyé les activités du Bureau des opérations d'urgence en Afrique (BOUA), depuis sa création en décembre 1984 jusqu'à sa suppression en octobre 1986. Dans nombre de pays, les coordonnateurs/représentants résidents avaient dès avant 1984, pris des mesures en vue de mieux coordonner l'aide et d'aider les gouvernements

africains à mettre en place des mécanismes pour l'administration des secours d'urgence. La création du BOUA a permis d'élargir et d'officialiser ces fonctions. Des groupes des opérations d'urgence, présidés par les coordonnateurs résidents avec la participation des autres organisations et organismes compétents du système des Nations Unies, ont évalué les besoins urgents et assuré la coordination et la distribution des secours. Une part de l'assistance a consisté à renforcer les activités et institutions qui assurent la planification des opérations d'urgence ou fournissent un appui direct aux populations les plus durement frappées. On peut citer à titre d'exemples les projets de recensement par télédétection des ressources en terres et en eau dans certaines parties du Sahel ou les projets de soutien au Comité national d'assistance aux victimes de la sécheresse au Mali.

On s'est aussi attaché à renforcer les capacités des gouvernements à passer des opérations d'urgence aux activités de relèvement et de développement. En Angola par exemple, le PNUD, par l'intermédiaire de son Bureau de l'exécution des projets, a joué un rôle catalyseur dans la reconstruction des provinces méridionales. Le programme

qu'il a entrepris à cette fin a permis d'évaluer les besoins des secteurs clés, de mettre au point une stratégie intégrée et de mener à bien les études de faisabilité, puis de formuler les projets les plus urgents dans les secteurs prioritaires. Des consultations coordonnées ont ensuite eu lieu pour obtenir le financement de divers éléments du programme, non par le seul PNUD mais aussi par d'autres organisations du système des Nations Unies ou multilatérales, et des donateurs bilatéraux.

En Mozambique, des projets bénéficiant de l'assistance du PNUD sont consacrés depuis plusieurs années à résoudre la situation d'urgence qui perdure dans ce pays. En tant que mesure supplémentaire destinée à faciliter une intervention coordonnée, directe et appropriée, l'Administrateur du PNUD a institué en mars 1987 un fonds d'affectation spéciale pour les secours d'urgence en faveur de ce pays, le but étant d'accélérer la fourniture de l'assistance économique spéciale destinée à financer tant les secours d'urgence que les projets liés à la lutte contre la sécheresse, ainsi que l'assistance technique et la formation nécessaires pour mettre en place une capacité institutionnelle nationale.

une approche cohérente

La fonction traditionnelle du PNUD repose sur sa capacité de programmer et de gérer efficacement les ressources qui lui sont confiées à des fins d'assistance technique. Face à la complexité des défis économiques auxquels ils devaient répondre, les gouvernements africains ont demandé au PNUD de prendre en charge un certain nombre de fonctions supplémentaires, et le Bureau régional pour l'Afrique a joué un rôle d'avant-garde dans la mise en place de deux autres piliers de l'approche cohérente que le PNUD a adoptée pour aider les pays à satisfaire leurs besoins en matière de développement.

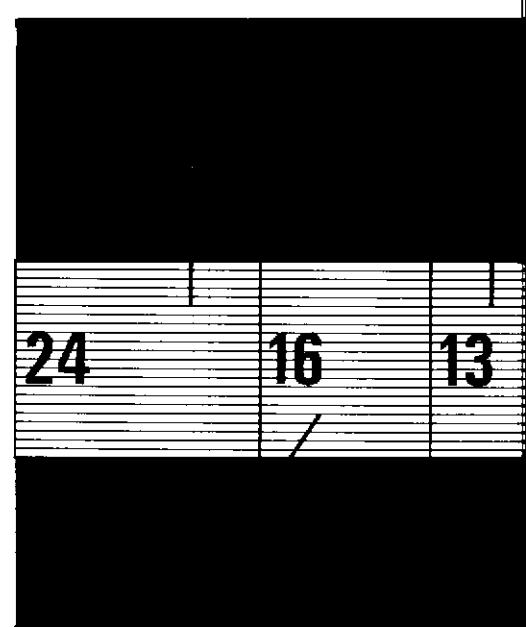
Le mécanisme des tables rondes

Il s'agit d'un mécanisme destiné à instaurer entre le gouvernement d'un pays en développement et ses partenaires pour ce qui est de l'aide, un dialogue sur les politiques, stratégies et programmes économiques. Ce processus recouvre un cycle de consultations débutant par la table ronde proprement dite, suivie de consultations sectorielles et autres consultations spéciales et d'exams conjoints périodiques des programmes convenus. L'objectif est en l'occurrence d'assurer le renforcement mutuel des engagements nécessaires à l'exécution des plans et programmes de développement du pays concerné et de faciliter l'utilisation la plus efficace possible de cette assistance.

A ce jour, 18 pays desservis par le BRA ont demandé l'assistance du PNUD pour préparer et mettre en œuvre le processus des tables rondes. Avec le Gouvernement du Cap-Vert par exemple, le PNUD a coparrainé à Genève, en octobre 1986, une table ronde qui a rassemblé neuf pays donateurs et neuf organisations multilatérales et a donné lieu à un dialogue approfondi sur la situation et les difficultés économiques du pays, les efforts passés et présents consacrés à la solution de ces problèmes, la balance des paiements, le programme d'investissements publics et d'autres aspects de la stratégie de développement du gouvernement. La table ronde a aussi permis d'évaluer les efforts de mobilisation des ressources locales et externes requises par la stratégie de développement et de passer en revue l'assistance passée, présente et prévue.

Environ un mois après la table ronde proprement dite, une réunion de suivi a été organisée au Cap-Vert pour en présenter les conclusions à un cercle plus large de donateurs, effectifs ou potentiels, et à d'autres parties intéressées. Quarante-quatre pays et 20 organismes des Nations Unies, ainsi que plusieurs autres organisations internationales et régionales, organisations non gouvernementales et représentants du secteur privé ont participé à cette réunion. Ces consultations ont permis d'approuver la politique économique du gouvernement et de donner des indications pluriannuelles concernant l'aide, laquelle doit être fournie selon des modalités adaptées aux besoins du pays et en quantité suffisante pour répondre aux besoins de financement extérieur du programme à moyen terme.

Allocation des ressources par secteur préliminaires) avec les tendances



Analyse et programmation nationales de la coopération technique (NaTCAP)

Ce mécanisme a pour but d'aider les gouvernements à déterminer leurs besoins prioritaires en matière d'assistance et à veiller à ce que cette assistance soit utilisée au mieux, en conjonction avec les ressources humaines locales. Lancée à la fin de 1985, cette initiative majeure du Bureau régional pour l'Afrique vise à :

* Les "ressources de base" du PNUD comprennent les ressources allouées au titre des CIP, le Fonds pour les mesures spéciales en faveur des pays les moins avancés, la Réserve spéciale du Programme et les services industriels spéciaux.

ur, en 1986 (chiffres n pourcentage) (Ressources de base du PNUD)*



- aider les gouvernements à déterminer et évaluer les priorités en matière de coopération technique, indépendamment de l'origine de l'assistance ;
- les aider à établir des programmes qui permettraient de répondre à ces besoins et d'améliorer l'impact de la coopération technique ;
- les aider à mettre au point des politiques et programmes axés sur l'utilisation efficace de leurs propres ressources humaines ;
- identifier des domaines convenant à l'assistance du PNUD ;
- fournir un cadre analytique aux consultations avec les donateurs, qui interviennent généralement dans le cadre des tables rondes ou

des réunions de groupes consultatifs, en vue de faciliter l'accord sur un programme d'action touchant la coopération technique prioritaire et la création d'institutions, et sur un calendrier précis d'exécution de ce programme.

Six opérations NaTCAP ont été lancées en Afrique subsaharienne au cours de l'année pilote 1986 et plusieurs autres gouvernements africains ont convenu avec le PNUD d'entamer ce processus en 1987. Ce mécanisme a été approuvé par les ministres africains de la planification et par le Conseil d'administration du PNUD, et la Banque mondiale et d'autres donateurs participent à sa mise en oeuvre concrète.

Dans le cas du Swaziland, l'opération NaTCAP a permis d'élaborer un cadre directif concis pour déterminer l'assistance technique prioritaire conforme aux priorités de développement et aux projets d'investissement du pays. Une stratégie concrète a été établie en consultation avec les responsables gouvernementaux et les principaux donateurs. Il a été immédiatement décidé de renforcer, avec l'assistance du PNUD, le service gouvernemental chargé de programmer et de coordonner l'assistance technique. Les représentants du gouvernement et des donateurs ont approuvé les recommandations en 1986 et le gouvernement lui-même a ultérieurement approuvé les plans d'action. Un suivi est envisagé pour aligner les phases successives de l'opération NaTCAP sur le cycle adopté par le gouvernement en matière de planification de l'économie en général et des investissements en particulier.

Le Gouvernement zambien a notablement modifié ses politiques et programmes économiques depuis quelques années, en partie à cause de la baisse de ses recettes et des mauvaises perspectives du marché d'exportation du cuivre. La valeur de l'assistance technique dont il bénéficie, toutes sources confondues, s'élève à 100 millions de dollars E.-U. par an environ. La première phase d'une opération NaTCAP a été menée dans le courant de 1986 pour aider le gouvernement à utiliser plus efficacement cette assistance et à l'adapter plus systématiquement aux besoins prioritaires. Une équipe d'experts zambiens provenant du secteur public et des ONG, assistée par un groupe de spécialistes internationaux, a procédé, à partir d'une analyse de la situation macro-économique et d'un recensement des spécialistes zambiens disponibles, à une évaluation des ressources humaines et des capacités institutionnelles requises pour les ministères clés chargés de la gestion de l'économie et pour les secteurs productifs essentiels. Cette action a aussi permis de formuler des recommandations touchant la coopération technique nécessaire pour satisfaire les besoins prioritaires en matière de compétences et accélérer la formation du personnel national, ainsi que les moyens d'améliorer substantiellement la planification et la coordination de cette coopération. Les recommandations ont été présentées au Groupe consultatif pour la Zambie et le gouvernement est en train de les intégrer en un plan d'action opérationnel.

exemples de projets

BURKINA FASO : Fonds de développement rural

Sur les 7 millions d'habitants du Burkina Faso, 94 pour cent vivent dans les zones rurales. Le Fonds de développement rural est l'un des principaux outils dont disposent les pouvoirs publics pour améliorer les conditions de vie et accroître la production agricole dans ces zones. Créé en 1972 avec l'appui de la Banque mondiale, ce fonds finance des projets de faible ampleur identifiés et exécutés par les couches les plus défavorisées de la population. L'assistance technique du PNUD, par l'intermédiaire de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), a contribué au succès de cette opération menée au niveau des collectivités de base.

Parmi les avantages que 1,7 million de personnes environ ont retirés de cette action il convient de citer la lutte contre l'érosion des sols sur plus de 38 600 hectares, la bonification de 4 000 hectares de plaines en vue de la culture du riz et de divers légumes, le financement de 2 800 machines agricoles, le creusement de près de 2 000 puits et trous de sonde et la création de 56 banques de céréales, de 666 magasins de village, de 31 centres de santé et de 139 moulins à grain.

Le fonds a mobilisé une soixantaine de millions de dollars E.-U. auprès de sources extérieures, auxquels il faut ajouter les 3 millions de dollars E.-U. fournis par le gouvernement lui-même.

**Contribution du PNUD (1982-1986) :
2,7 millions de dollars E.-U.**

GUINEE EQUATORIALE : Modernisation de l'administration et de la gestion du secteur public

L'indépendance du pays, en 1968, a été suivie de onze années de luttes internes qui ont laissé la Guinée équatoriale pratiquement sans le moindre personnel qualifié et expérimenté, dans le secteur privé comme dans le secteur public.

Arrivé au pouvoir en 1979, le gouvernement actuel s'est donné pour objectif stratégique de renforcer le secteur public. En collaboration avec le Département de la coopération technique pour le développement (ONU), le PNUD s'efforce donc d'aider le pays à reconstruire son appareil administratif et à former des fonctionnaires.

Le projet entrepris à cette fin a notamment permis de mettre en place une structure administrative clairement définie et d'améliorer notamment le fonctionnement des services publics, en particulier dans l'enseignement, la santé, les finances, les douanes et la gestion des aéroports.

Plus de 400 fonctionnaires de bureau ont été formés aux tâches administratives de base et environ 150 cadres moyens et supérieurs de l'administration centrale ont bénéficié de stages de perfectionnement.

Les cadres de toutes les branches du secteur public ont participé à la préparation des différentes phases du processus relatif à la Table ronde organisée avec l'appui du PNUD pour la Guinée équatoriale, l'amélioration de la capacité du secteur public devant faciliter la mise en oeuvre des politiques écono-

Ressources allouées aux projets par objet de dépenses, en 1986 (en pourcentage)

(ressources de base du PNUD)

Personnel engagé au titre des projets : 55

Sous-traitance : 9

Formation : 10

Matériel : 19

Divers : 7

Nombre de programmes de pays en Afrique, par volume de l'apport financé par le PNUD (1987-1991)

40 à 80 millions \$E.-U. : 6

10 à 39 millions \$E.-U. : 26

Moins de 10 millions \$E.-U. : 10

Nombre de projets opérationnels, par ampleur du budget du PNUD (au 31/12/86)

(ressources de base du PNUD)

Plus de 1 million \$E.-U. : 522

400 000 à 999 999 \$E.-U. : 569

100 000 à 399 999 \$E.-U. : 807

Moins de 100 000 \$E.-U. : 714

Total : 2 612



Alnassy-Vauthey/UNESCO

miques et projets d'investissements convenus avec les donateurs.

Contribution du PNUD (1983-1986) : 1,5 million de dollars E.-U.

GAMBIE : Magasins de semences pour la sécurité alimentaire

Petit pays du Sahel souvent frappé par la sécheresse, la Gambie, à l'instar des pays voisins, se trouvait à chaque crise de grande sécheresse dans l'impossibilité de satisfaire les besoins alimentaires locaux, en raison notamment de l'absence d'installations adéquates pour le stockage des semences.

En collaboration avec la FAO, le PNUD a entrepris de construire des installations collectives dans les villages pour que les cultivateurs puissent, le moment venu, disposer de quantités suffisantes de semences de haute qualité.

En 1984/85, 26 magasins ont été construits dans des villages choisis, dépassant ainsi les objectifs du projet. La très forte participation communautaire a permis de consacrer toute la contribution du PNUD à l'acquisition des matériaux de construction. De ce fait, 58 magasins au total sont en construction, soit plus du double du nombre initialement prévu.

Contribution du PNUD (1984-1986) : 245 000 dollars E.-U.

GHANA : Renforcement de la Division des relations économiques internatio- nales au Ministère des finances et du plan.

Ayant entrepris des réformes économiques et adopté un certain nombre de politiques connexes d'ajustement structurel, le Ghana bénéficie depuis 1983 d'un accroissement de l'aide extérieure. L'organisme gouverne-

mental compétent, à savoir la Division des relations économiques internationales au Ministère des finances et du plan, a donc vu son rôle s'élargir en conséquence. La gestion, le suivi, la coordination et l'administration de l'assistance fournie par les donateurs constituent autant de nouveaux défis touchant tant la mise en œuvre des ajustements qui conditionnent dans une large mesure la nouvelle assistance que la mise en place des capacités requises en matière d'information au jour le jour.

Le PNUD s'attache depuis 1985 à renforcer la capacité technique de la Division en matière de coordination de l'aide et ce, grâce à une rationalisation de l'organisation et des méthodes de travail et de la mise au point d'un système informatisé de gestion des projets. Le but est en l'occurrence de permettre à la Division de prendre en charge, d'une part, les opérations de contrôle, de traitement, d'exécution et de décaissement pour les projets d'investissements importants et, d'autre part, toutes les activités de gestion de la dette. Le système de gestion des projets est opérationnel depuis avril 1987.

La formation du personnel de la Division revêt une grande importance à cet égard. La réussite finale de ces activités est directement liée à d'autres projets concernant la gestion de l'économie et la coordination de l'aide appuyés par la Banque mondiale et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED).

Contribution du PNUD (1985-1988) : 498 000 dollars E.-U.



KENYA : **Mise en valeur des ressources géothermiques**

Les Nations Unies ont commencé dès 1970 à fournir une assistance au Kenya pour la mise en valeur de l'énergie géothermique. Financées par le PNUD et exécutées par le Département de la coopération technique pour le développement (ONU), des études géologiques, hydrogéologiques, géothermiques et géophysiques effectuées sur trois secteurs de prospection ont permis de sélectionner des sites de forage dans la région d'Olkaria (vallée du Rift), au sud du lac Naivasha.

Les travaux d'exploration ont débouché sur la découverte d'un champ géothermique d'un potentiel probable de plusieurs centaines de mégawatts (MW) et suscité des investissements induits s'élevant à 142,5 millions de dollars E.-U. pour la construction à Olkaria d'une centrale géothermique de 45 MW qui fournit désormais de l'électricité au réseau national.

Des travaux de reconnaissance plus détaillés ont été entrepris en 1983 dans deux secteurs de 1 500 kilomètres carrés environ chacun dans la vallée du Rift, au centre du Kenya. Ce projet, qui bénéficie d'une contribution du Gouvernement italien s'élevant à 1,4 million de dollars E.-U., permet de former du personnel kényen aux techniques d'exploration et de mise en valeur de l'énergie géothermique et de renforcer la capacité du gouvernement à prendre en charge la poursuite des travaux d'exploration de cette source d'énergie.

Contribution du PNUD (1983-1988) :
2 085 576 dollars E.-U.

MALAWI : **Programme pilote d'alphabétisation fonctionnelle**

Quatre-vingt neuf pour cent des 6,5 millions d'habitants du Malawi vivent dans les zones rurales. Le gouvernement a pris conscience de l'importance de l'alphabétisation pour l'amélioration du niveau de vie des petits exploitants agricoles, groupe qui rassemble 73 pour cent des personnes analphabètes dans le pays.

En collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), le PNUD a mis en place les éléments essentiels de la campagne nationale d'alphabétisation du pays. Un premier projet a permis de mettre au point des politiques d'alphabétisation et de procéder aux essais préalables de plusieurs concepts et méthodes d'alphabétisation fonctionnelle des adultes, ainsi que de matériels et méthodes pédagogiques pour la formation du personnel et des agents sur le terrain. Le projet a aussi aidé à la création d'un conseil national chargé de formuler les politiques d'alphabétisation et d'éducation des adultes et d'un centre national chargé d'appuyer et de superviser l'ensemble de la campagne. Depuis

peu, l'accent est davantage mis sur la généralisation du programme aux 24 districts du pays. Quelque 650 moniteurs d'alphabétisation ont été formés et environ 12 800 adultes ont fréquenté les 600 centres d'alphabétisation du projet. Deux manuels du moniteur et une série de graphiques et cartes éclair, ainsi que 26 manuels pour la poursuite de l'apprentissage ont été établis.

Le projet a en outre beaucoup contribué à attirer et coordonner l'appui fourni au programme par d'autres donateurs : UNICEF, Fondation allemande pour le développement international (DSE), Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement (OCED) et Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies.

Contribution du PNUD (1981-1985) :
849 000 dollars E.-U.

MOZAMBIQUE : **Développement de la recherche agricole**

Plus de 80 pour cent des 13 millions d'habitants du Mozambique sont employés dans l'agriculture mais le rendement de ce secteur reste très faible, surtout lorsqu'il s'agit de petits paysans qui recourent encore aux techniques agraires traditionnelles.

A la fin des années 70, nourrir la population urbaine constituait le problème le plus urgent et on avait estimé à l'époque que de grandes fermes d'Etat, modernes et mécanisées, seraient plus à même de produire un excédent commercialisable substantiel. L'essentiel de l'effort de modernisation de l'agriculture a donc été déployé en ce sens.

Les résultats ont été décevants, aussi a-t-on décidé en 1983 de se pencher davantage sur le sort de l'agriculture paysanne traditionnelle, où la production avait pâti des faveurs accordées aux fermes d'Etat. Ce changement d'orientation n'a pas suffi à freiner le déclin de la production agricole, qui s'est poursuivi en raison de la sécheresse prolongée et de troubles intérieurs.

Avec l'assistance du PNUD et de la FAO, le Mozambique a entrepris pour la première fois une analyse méthodique des systèmes de culture dans le pays. L'accent est mis sur les variétés pluviales de maïs qui nécessitent surtout des apports traditionnels, sur la production locale de semences améliorées, sur les essais de culture du maïs en plusieurs endroits différents afin de tester les différentes pratiques agronomiques, sur l'institution de lopins de démonstration et sur la formation de techniciens nationaux en prévision d'un développement futur de la culture du maïs. Un effort analogue sera fait en faveur de la culture du riz.

On a aussi commencé dans le cadre du projet à procéder à des analyses de données agricoles, à étudier les divers systèmes de cultures pratiqués dans certaines zones agricoles importantes pour déterminer les modes de culture et les pratiques agraires les plus rentables et à former des moniteurs locaux chargés de diffuser de meilleures techniques de production auprès des agriculteurs.

Contribution du PNUD (1983-1986) : 3,9 millions de dollars E.-U.

RWANDA : Intensification de la production céréalière

Ayant l'une des plus fortes densités de population au monde—220 habitants au kilomètre carré—le Rwanda commence à manquer de terres à cultures vivrières. Il doit donc combler son déficit vivrier en intensifiant la production dans les zones déjà mises en culture.

Avec la FAO, le PNUD s'attache à favoriser l'intensification de la production du blé, du triticale et du maïs dans quatre communes de la préfecture de Gikongoro. Venus dans le cadre du projet, un agronome international, deux agronomes nationaux et six Volontaires des Nations Unies ont aidé environ 1 440 producteurs de blé et de triticale à obtenir des rendements plus de trois fois supérieurs aux rendements traditionnels.

Contribution du PNUD (1984-1985) : 552 000 dollars E.-U.

SENEGAL : Fixation des dunes de sable

La grande côte du Sénégal s'étend sur près de 185 kilomètres entre Dakar et Saint-Louis et comprend des dunes de sable qui menaçaient d'ensevelir les cultures maraîchères de la région, importante source d'alimentation et de revenus pour la population locale.

Entre 1975 et 1982, le PNUD et la FAO ont mis au point des techniques efficaces de stabilisation des dunes utilisant des matériaux peu coûteux et disponibles sur place. Soixante-six kilomètres de dunes côtières ont été stabilisés, 200 kilomètres de brises-vent plantés dans le cadre des opérations de démonstration.

Le succès des méthodes mises au point a permis de mobiliser un financement bilatéral de plus de 100 millions de dollars E.-U. pour des projets parallèles ou directement complémentaires, et de fournir un modèle aux pays voisins. Une nouvelle phase du projet (1983-1988), soutenue par une modeste contribution du PNUD et exécutée conjointement avec le BNUS, bénéficie en outre d'une contribution de 770 000 dollars E.-U. fournie par le Gouvernement norvégien. Il s'agit dans cette phase de recouvrir de végétation 200 hectares le long de la côte et 300 hectares à l'intérieur des terres et de planter 25 kilomètres de brises-vent tous les ans. Le projet permettra aussi de protéger 10 kilomètres de routes de l'ensablement et de garantir l'exploitation de 200 hectares de cultures villageoises.

Contribution du PNUD (1975-1982) : 898 000 dollars E.-U.



R. Massey/PNUD

PROGRAMME REGIONAL : Vaincre la cécité des rivières

L'onchocercose est communément appelée cécité des rivières parce que le vecteur qui la transmet, la simulie, pond ses œufs dans les parties à fort courant des rivières. Quinze millions de personnes dans le bassin de la Volta sont aveugles ou ont perdu l'essentiel de leur capacité visuelle à cause des parasites transmis par la simulie. Certaines des terres les plus fertiles et les mieux irriguées de l'Afrique de l'Ouest ont été abandonnées à cause de ce fléau.

Le Programme de lutte contre l'onchocercose, lancé en 1974 avec l'appui de 19 donateurs, dont le PNUD, la Banque mondiale et l'Organisation mondiale de la santé (OMS), a permis de maîtriser efficacement la maladie sur 90 pour cent du secteur de 800 000 kilomètres carrés environ couvert par le projet. Trois millions d'enfants nés après le lancement de la campagne ont échappé au fléau et n'ont pas contracté la maladie.

Menées au départ au Bénin, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire, au Ghana, au Mali, au Niger et au Togo, les opérations ont été étendues en 1986 à la Guinée, à la Guinée-Bissau, au Sénégal et à la Sierra Leone.

Contribution du PNUD (1982-1986) : 3,6 millions de dollars E.-U., y compris une contribution du Fonds de l'OPEP au titre de la participation aux coûts

PROGRAMME REGIONAL : Réseau panafricain de télé- communication (PANAFTEL)

Jusqu'à une date récente, les communications internationales entre des pays africains voisins devaient passer par Londres, Paris ou d'autres capitales d'Europe.

Des études de pré-investissement, financées par le PNUD et effectuées par l'Union internationale des télécommunications (UIT) dans 38 pays, ont permis de mobiliser quelque 108 millions de dollars E.-U. pour créer un réseau panafricain de télécommunication (PANAFTEL).

Dès la fin de 1985, 29 700 kilomètres de circuits, 50 stations terrestres pour les communications par satellite, 30 centraux téléphoniques internationaux et 37 centraux télex internationaux étaient en place.

Un projet complémentaire appuyé par le PNUD et l'UIT se charge des activités de formation et s'attache à faire prendre conscience de la nécessité d'entretenir convenablement le réseau. Quelque 200 personnes venues de 40 pays africains ont participé à huit stages et séminaires.

Contributions du PNUD :
projet de pré-investissement
(1975-1982) : 3 millions de
dollars E.-U.
projet d'entretien (1980-1986) : 2,67
millions de dollars E.-U.

Les fonds associés administrés par le PNUD disposent aussi de programmes assez importants en Afrique.

Le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) fournit une assistance financière à petite échelle pour des activités touchant notamment le développement des infrastructures rurales et l'octroi de facilités de crédit et ce, particulièrement dans les pays les moins avancés. Au 31 décembre 1986, le FENU finançait 96 projets au total dans 20 pays africains, pour un total de ressources allouées de 151 852 950 dollars E.-U.

Le Bureau des Nations Unies pour la région soudano-sahélienne (BNUS) appuie des projets dans le domaine de la lutte contre la sécheresse et la désertification dans 22 pays à travers toute l'Afrique, de la Mauritanie à la Tanzanie. Au 31 décembre 1986, le BNUS appuyait 110 projets, pour un total d'allocations de ressources de 84,9 millions de dollars E.-U.

R. Massey/PNUD





DEVELOPPEMENT MONDIAL
PNUD

One U.N. Plaza, New York, N.Y. 10017